Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Chant comme discipline secondaire
Code	
Filières, orientations et options	☒ **BA OF ARTS EN MUSIQUE** ☐ **BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT** ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☒ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie ☐ **MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE** ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE ☒ **MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE** ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ *Option Musique de chambre* ☐ *Option Musique contemporaine* ☐ *Option Performer-composer* ☐ ORCHESTRE ☒ ACCOMPAGNEMENT ☒ *Option Chef-fe de Chant* ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES ☐ **MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE** ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE ☐ **MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE** ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ *Option Multimédia* ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ *Option Enseignement* ☐ *Option Recherche* ☐ *Option Ethnothéories* ☐ **MA EN ETHNOMUSICOLOGIE**
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières
Site	☒ Genève ☐ Neuchâtel
Niveau du cours	**Si cours annuel :** ☒ A1 ☒ A2 **Si cours semestriel :** ☐ S1 ☐ S2

	☒ A3 ☐ A4 ☐ A5 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation	
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) *Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.*
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	BA direction de chœur et MA accompagnement : 30 MA chef-fe de chant : 60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☒ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :
Crédits ECTS	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Développer des compétences techniques vocales de base, incluant la respiration, le soutien vocal, la justesse, l'articulation et la projection de la voix. • Appliquer les compétences vocales dans des contextes spécifiques, comme la direction de chœur ou l'accompagnement. • Développer des compétences en lecture à vue et en déchiffrage de partitions vocales, permettant de chanter des œuvres nouvelles avec précision et confiance. • Développer une conscience corporelle en lien avec l'exécution vocale.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Cours individuel de chant.	

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

☒ Examen noté * ☐ Contrôle continu noté* ☐ Participation
☐ Rapport de stage ☐ Co-évaluation ☐ Autre(s) :

* **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

☒ Prestation artistique ☐ Production écrite ☐ Production orale
☐ Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative
☒ Expert-e interne
☐ Représentant-e de la direction (présidence)
☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
☐ Expert-e externe

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation *La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.*
Modalités	La remédiation est ouverte **à la demande de l'étudiant-e** lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, **la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.**

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Sacha Michon, Gabriela Cavasino

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM